



Municipalité  
de St-Norbert

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT  
M.R.C. DE D'AUTRAY

## AVIS PUBLIC

---

**ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NO 429  
SUR LES BÂTIMENTS ACCESSOIRES EN COUR AVANT DANS LES ZONES  
AA, AB, AC, AD, AE, AF, AG, IA, IB ET IC.**

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT 131 SUR LE ZONAGE**

---

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée, Cindy Bélec, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Norbert, M.R.C. de d'Autray;

QUE le règlement no 429, *Bâtiments accessoires en cour avant*, a été adopté sous la résolution # 2023-10-279, lors de la séance ordinaire tenue le mardi 10 octobre 2023, à 20h00 au lieu ordinaire des séances, soit la salle municipale Réjean-Laporte, 2150 rue Principale.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi à la suite du certificat de conformité de la MRC de d'Autray.

Donné à Saint-Norbert ce 29<sup>ième</sup> jour de novembre deux mille vingt-trois (29-11-2023)

*Cindy Bélec*

Directrice générale et greffière-trésorière

---

4, rue Laporte  
Saint-Norbert, Québec  
J0K 3C0

Tél. : 450-836-4700  
Télec. : 450-836-4004

[municipalite@saint-norbert.net](mailto:municipalite@saint-norbert.net)  
[www.saint-norbert.net](http://www.saint-norbert.net)

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Cindy Bélec, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Norbert, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 29 novembre 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 29 novembre 2023.

*Cindy Bélec*

Directrice générale et greffière-trésorière